ATTESTATION DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE

ubbeo

Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982.

N° 18766

Echéance de validité de l'attestation (1): **31/12/2025**

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 20.19.271.003.1 du 01/05/2020

Vérificateur:

ATELIER TACHYGRAPHE 41

Zi euro val de loire - rue des champs de fossé

41330 FOSSE

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: **90 km/h**

Catégorie véhicule: N2

Marque véhicule: RENAULT

Type véhicule: -

N° de Chassis: VF644AGD000002627

N° d'Immatriculation: AV-608-NY

Exploitant:

Fait le: 31/12/2024 Lieu: FOSSE

Le contrôleur: MARGHICHE Hamza

Signature :

ATELIER TACHYGRAPHE 41
ZA Euro Val de Loire
Rue des Champs de Fossé
41330 FOSSE
Tél. 02 54 52 07 84
Siret 754 007 995 00014

(1) : Date attestation + 1 an

Copyright © Ubbeo 2024